

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composants :
Le Conseil Municipal : 49

En exercice : 49

Présent : 36

N°168

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 SEPTEMBRE 2017

L'AN deux mille dix sept, le 20 septembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 13 septembre 2017, s'est réuni en Mairie à 19h00 sous le présidence de Mme Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaients présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, TLILI Leila, MONINO Jean-François, GRARE Laurence, BENKHELOUF Boualem, MARINO Danièle, KARROUMI Sofienne, KOUAME AkouaMarie, CHOUDER Fethi, PEJOUX Claudine, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjointes au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI MohamedFathi, BEAUDET Pascal, DUCATTEAU Sylvie, PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, DONNET Lionel, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, KAMALA Kilani, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, HAFIDI Abderrahim, AÏT-BOUALI Omar, AISSAOUI Djamila, ZAÏRI Rachid, LENZI Ling, BIDAL Damien, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaients absents : MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, RABAH Hana, VANNIER Jean-Yves, RACHEDI Hakim, ALVES Presilya.

Excusés :

Représentés par :

Madame Soizig NEDELEC
Monsieur Patrick LE HYARIC
Madame Thérèse MBONDO
Madame Alice FAGARD
Monsieur Guillaume SANON
Monsieur Benoît LOGRE
Madame Nadia LENOURY

Madame Maria MERCADER Y PUIG
Madame Mériem DERKAOUI
Monsieur Daniel GARNIER
Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI
Monsieur Sofienne KARROUMI
Madame Evelyne YONNET
Monsieur Damien BIDAL

Secrétaire de séance : Leïla TLILI

Direction de l'Administration Générale/Service des Affaires
Juridiques et du Domaine

OBJET : Acquisition auprès de la SCCV LAMY ILOT G AUBERVILLIERS d'un local de 139 m², correspondant au lot de volume n°5, situé 7-9-11 rue Gaëtan Lamy à Aubervilliers, pour la réalisation d'un espace jeunesse au sein du quartier du Landy

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu l'article L2241-1 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article L1111-1 du Code général de la propriété des personnes publiques ;

Vu l'avis des services de France Domaine en date du 19 juin 2017 ;

Considérant que la Commune d'Aubervilliers s'est engagée, dans le cadre des rencontres citoyennes, à répondre aux préoccupations des habitants pour le développement de l'égalité de l'offre de service pour les jeunes dans tous les quartiers d'Aubervilliers ;

Considérant la prochaine disparition de l'annexe de la Maison de jeunes Serge Christoux dans le cadre d'un futur chantier de construction et la nécessaire poursuite de l'engagement n°11 de la Municipalité formulé dans le cadre des rencontres citoyennes ;

Considérant qu'à ce titre la Commune a prévu d'aménager un nouvel espace pour accueillir la jeunesse du quartier du Landy dans de meilleures conditions matérielles ;

Considérant qu'une opportunité a été identifiée pour l'installation de cet espace au rez-de-chaussée de l'opération ARTYST développée par la SCCV LAMY ILOT G AUBERVILLIERS 7-9-11 rue Gaëtan Lamy à Aubervilliers, sur les parcelles cadastrées G190, G192, G193, G194, G195, G197 ;

Considérant que la localisation centrale et attractive de ce local au sein du quartier du Landy favorisera des échanges entre les jeunes et les acteurs locaux ;

Considérant que cet espace aura pour vocation de répondre pleinement aux besoins des jeunes en lien avec les équipements sportifs et de plein air du territoire ;

Considérant que ce local en état brut de 139 m² de surface de plancher, fera l'objet de travaux d'aménagement, dont le coût sera supporté par la ville, consistant à créer une salle polyvalente, une salle multimédia, un bureau, un local de stockage de matériel et des sanitaires ;

Adoption à l'unanimité par 43 pour

DELIBERE :

AUTORISE la Maire à signer avec la SCCV LAMY ILOT G AUBERVILLIERS, ou tout substitué, la promesse de vente et l'acte d'acquisition d'un local de 139 m² de surface de plancher, correspondant au lot de volume n°5 d'une superficie totale de 157 m², situé 7-9-11 rue Gaëtan Lamy à Aubervilliers, sur les parcelles cadastrées G190, G192, G193, G194, G195, G197.

DIT que l'acquisition s'effectuera au prix de 166 800 € HT, soit 200 160 € TTC.

AUTORISE la Maire à signer l'acte établissant les servitudes de passage au profit du lot de volume n°5 susmentionné afin d'assurer la sortie de secours pour les piétons et l'entretien d'une gaine de ventilation.

Reçu en préfecture le : 22/09/17

Publié le : 22/09/17

Certifié exécutoire : 22/09/17

Pour la Maire,
l'Adjoint(e) délégué(e),

~~Silvère ROZENBERG~~

